

Le Président Secrétaire : Christian MULLER  
Tél : 03 88 82 84 52 – Port : 06 07 87 74 83  
E-mail : [christianmuller.chasse@orange.fr](mailto:christianmuller.chasse@orange.fr)  
Le Trésorier : Jean-Claude GLOECKLER  
Tél : 03 88 08 96 25 – Fax : 03 88 08 59 66

## Compte-rendu de l'A.G. du 5 avril 2014 à BASSEMBERG de 9h40 à 12h00

Le 5 avril 2014 à 9h40, les membres du Groupement de Gestion Cynégetique se sont réunis dans la Salle communale de Bassemberg.

La séance est ouverte sous la présidence de Christian MULLER qui salua Monsieur Emmanuel ESCHRICH Maire de Bassemberg nouvellement élu et le remercia pour la mise à disposition gracieuse de la Salle, Monsieur André BARTHELME ancien Maire de BASSEMBERG, ainsi que les personnes présentes et invitées, notamment Madame Aliette SCHAEFFER, Présidente de GGC et Trésorière de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin, Madame Frédérique MOZZICONACCI Conseillère générale du Canton de Villé, Monsieur Jean Claude CUNTZMANN Officier de Louveterie, sans oublier les Présidents des différents GGC, ainsi que le Rédacteur en Chef d'Info Chasse, les journalistes, Monsieur Michel VERNEVAUT Président de la Société locale des Chasseurs des Trois Massifs du Sud et son Secrétaire Gérard BRONNER, ainsi que la Gendarmerie de Villé, sans oublier Maître SCHIEBER HERBACH Avocat.

Sont excusés : Monsieur Gérard LANG Président de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin, les Maires de la Vallée pour cause d'inauguration de la nouvelle école de LALAYE, Monsieur Jean Marc RIEBEL, Messieurs CALVET et SEYLER Représentants de l'ONF, Monsieur Gérard MESSMER Président d'honneur des Louvetiers, Monsieur Maurice STOQUERT, Monsieur Georges WEBER, Monsieur Denis KLEIN, Monsieur Albert ZIMMERMANN respectivement Présidents de Chasse, Monsieur Mario BOTTOS et Monsieur Didier WAGNER Agents Techniques de l'Environnement de la Brigade Sud, Monsieur Thierry FROELIGER de la Communauté des Communes de Villé, Monsieur Pit ZUND et Monsieur Gérard SPENDLE Responsable du Brevet Grand Gibier.

Un moment fort de l'Assemblée Générale fut la minute de silence pour deux personnalités du monde de la chasse qui nous ont quittées, à savoir : Monsieur Claude WEBER Président fondateur du GGC de l'Ungersberg et du Haut-Koenigsbourg en 1997, ainsi que Monsieur Jean Paul FLORENTIN qui le remplaça.

### A. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée générale 2013

Lecture du Compte-rendu de l'Assemblée générale 2013 par Madame Danièle SCHEYDER.  
Le Procès-verbal de l'Assemblée générale 2013 est approuvé à l'unanimité.

## B. Rapport moral du Président

Nous sommes à l'aube des nouvelles adjudications et c'est l'occasion de se poser la question de la place de la chasse dans le paysage actuel ?

Aujourd'hui, la chasse est de plus en plus prise à partie par les forestiers, les agriculteurs et les nouveaux venus à la campagne.

En effet, les agriculteurs ne supportent plus le moindre dégât aux récoltes ni le moindre coup de boutoir dans les prairies. Alors que parallèlement les semailles et les plantations de vignes se font jusqu'en lisière de forêt.

D'autre part, chaque année l'Alsace perd entre 700 et 800 hectares de terres (zones industrielles, habitat).

Cet espace de plus en plus restreint oblige le gibier à pénétrer dans les zones habitées.

Enfin, la chasse fait partie de l'espace rural qui est régi par une avalanche de lois et règlements. Ainsi les coupes de bois sont de plus en plus importantes (sans parler de la replantation qui n'est pas faite), les postes d'agrainage sont de plus en plus discutés, une nouvelle réglementation a été mise en place pour le permis de chasse.

Tout ceci entraîne un regain de tension et empêche une jouissance paisible de la chasse.

Se pose donc la question de savoir si ces éléments ne devraient pas être pris en compte lors des négociations pour les nouvelles adjudications. Je vous pose la question...

**C'est le point important sur lequel je voulais insister cette année.**

Que serait la chasse sans la bête noire ?

Ferait-elle le bonheur des uns et le malheur des autres ?

Pour terminer, je rappelle comme toujours à chaque adjudicataire, la vigilance et la persévérance nécessaires dans la gestion de sa chasse.

Je vous rappelle aussi que c'est la solidarité entre chasseurs qui permet d'avancer sur les grandes causes qui nous préoccupent.

Et enfin n'oubliez pas d'accueillir les jeunes chasseurs pour qu'ils puissent trouver leur place future.

Avant de conclure un mot pour demander à chaque adjudicataire de la rigueur quant au paiement de la cotisation pour faciliter la tâche du trésorier et la mienne.

Je conclus en souhaitant que pour chacun, la chasse reste avant tout un plaisir.

## C. Rapport du Trésorier

Rapport des comptes de l'exercice 2013/2014 arrêtés au 26 avril 2014 :

Recettes :	3 058,60 €
Dépenses :	4 004,90 €
Déficit de l'exercice :	- 946,30 €
Report de l'exercice précédent :	7 932,14 €
SOLDE :	6 985,84 €



Les réviseurs aux comptes Messieurs Thierry BERGER et Guillaume KAEMPF proposent de donner le quitus pour ces comptes au Comité et au Trésorier.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le Président tient à disposition la liste des membres n'ayant pas réglés les cotisations à ce jour.

#### **D. Fixation du montant de la cotisation**

Le montant de la cotisation est reconduit : 0,15 Euros à l'hectare, avec un minimum de 20,00 Euros.

Le montant est approuvé à l'unanimité.

#### **E. Intervention de Monsieur Michel GEWINNER**

Monsieur GEWINNER Président de la Commission « Grand gibier » nous informe de la pression subie par les chasseurs concernant le prélèvement des grands cervidés.

Il nous donne les chiffres suivants pour les secteurs 6/1 et 6/2 concernant la saison 2013/2014 :

##### **Les attributions Secteur 6/1 :**

Ont été attribués : 73 C3/C4 – 72 C1 – 141 Biches – 154 Faons avec un minimum de 216

Total : 440

Total minimum : 367

Ont été réalisés : 25 C3/C4 – 25 C1 – 89 Biches – 87 Faons

Total : 226

Total minimum : 201

Minimum en moins de 15

Réalisation : 93 %

##### **Les attributions Secteur 6/2 :**

Ont été attribués : 11 C3/C4 – 14 C1 – 32 Biches – 40 Faons avec un minimum de 22

Total : 97

Total minimum : 86

Ont été réalisés : 4 C3/C4 – 2 C1 – 5 Biches – 11 Faons

Total : 22

Total minimum : 18

Minimum en moins de -4

Réalisation : 81,82 %

Les communes où il a été réalisé sont : BLIENSCHWILLER, CHATENOIS, FOUCHY, SAINT MARTIN, SAINT PIERRE BOIS, STEIGE, TRIEMBACH AU VAL et URBEIS.

Pour 2014, la décision de la DDT du 10/04/2014 est de prévoir 20 animaux en plus, soit :  
 $216 + 20 = 236$

Concernant les sangliers, Monsieur GEWINNER expose que les prélèvements sont en progression, que les dégâts sont payés exclusivement par les chasseurs et que rien n'est fait par les agriculteurs. Nous payons 0,50 € à l'hectare alors que par ailleurs les chiffres s'élèvent jusqu'à 20,00 € à l'hectare. Monsieur GEWINNER nous fait remarquer qu'à ce jour le coût d'un sanglier prélevé est de 469,00 €.

Question posée par Monsieur STRUB : y a-t-il une possibilité pour les chasseurs d'intervenir dans les décisions du FIDS ?

Réponse de Monsieur Eric TRENDEL : les chasseurs doivent se présenter aux élections du FIDS afin d'être représentés et défendre nos intérêts surtout en ce qui concerne les dégâts de sangliers.

Monsieur MULLER nous informe qu'il est impératif et nécessaire de voter, car grâce aux voix exprimées nous payons au FIDS cette année 0,50 € à l'hectare au lieu de 1,70 €uros concernant le remboursement des dégâts de notre GGC. Il est également impératif de répondre aux questionnaires et sondages afin de nous impliquer complètement pour les futures adjudications. Je me permets de vous rappeler que cela c'est joué à 4 voix près.

Monsieur GEWINNER explique que Monsieur MULLER a fait tout son possible. Monsieur MULLER a consulté les chasseurs et les maires, mais les agriculteurs ne font rien et refusent même de mettre en place les protections électriques.

Maître SCHIEBER-HERBACH Avocat de la Fédération des Chasseurs donne l'exemple d'un dégât par l'abroustissement de chevreuils s'élevant à 29 000,00 €uros concernant un verger de 4/5 hectares, estimation 4 kgs de perte de pommes par arbre.

Maître SCHIEBER-HERBACH donne la procédure à suivre pour contester l'estimation et ne plus se faire avoir, à savoir : la 1<sup>ère</sup> estimation faite au printemps doit être ré-estimée à l'automne, juste avant la récolte des pommes, ce qui peut faire une grande différence dans le chiffrage des dégâts.

Il nous présente également le cas des dommages concernant les plantations d'asperges et la culture du safran.

**F. Intervention de Monsieur Christian MULLER concernant le chevreuil, sanglier, chamois, cervidés, forêts, maïs, etc...**

**a) Sanglier - La prise de mesures de radioactivité est très satisfaisante  
Grosses prises de conscience pour le contrôle de la trichine**

Monsieur Christian MULLER nous donne les noms et la liste des gros points noirs concernant les dégâts de sangliers.

Il nous énonce les GGC ayant provoqués les plus gros dégâts engendrant d'importantes sommes à payer par le FIDS qui se retourne vers les chasseurs.

Il nous parle de la mise en place des clôtures électriques qui donnent satisfaction, ce qui représente 40 % de dégâts sangliers en moins sur les secteurs de Bassemberg, Lalaye, Fouchy et Neuve-Eglise.

Les points noirs sont : Neuve Eglise avec 4031,00 €uros et Saint Pierre Bois avec 5350,00 €.

L'agriculture intensive du maïs est l'une des principales causes de la prolifération du sanglier avec la vigne jusqu'en lisière des forêts, photos ci-jointes.

**Tableau de chasse donné par l'ONCFS pour la saison 2012/2013 :**

599 749 très exactement ! C'est le chiffre du tableau de chasse « sanglier » donné par l'ONCFS pour la saison 2012-2013. Pas un de plus, pas un de moins... Les cerfs : 55 925 ; les chevreuils : 544 960 ; chamois et isards : respectivement 11 937 et 2 898. On ne connaît pas encore le nombre de P.V. dressés par les services de garderies de l'ONCFS, mais aucun doute, il est précis lui aussi !

Monsieur MULLER nous parle des têtes bizarres de chevreuils et nous montre les trophées ainsi que diverses photos : têtes bizarres, chevreuils albinos, mues de cerfs et destruction de forêts, photos très appréciées par l'assemblée. Un grand bravo aux deux Bernard pour la confection des tableaux !

**b) Interventions et commentaires de Christian MULLER sur les points suivants :**

- 1. Trichinose
- 2. Accidents de chasse



- 3. Formations Hygiène et venaison par la FDC pour 2014 :
  - Examen initial du gibier : 25 avril et 19 septembre 2014
- 4. Formations Chef de traque et Secouriste pour 2014 :
  - Chef de traque initiale : 27 juin et 12 septembre 2014
  - Chef de traque, validation de tir : 5 septembre, 26 septembre et 22 octobre 2014
  - Secouriste : 13 juin et 11 décembre 2014
- 5. Nouveau permis de chasser
- 6. Mobil'Faune : quelle promotion et quel bonheur pour les jeunes de pouvoir manipuler les tablettes
- 7. Armes et réglementation, coffres et changement de propriétaire à signaler au Préfet
- 8. Le bois : source de vie et de protection  
 Notre forêt ne doit pas subir ce que nous avons fait subir à notre agriculture : tous les dommages que nous connaissons aujourd'hui, la biodiversité, la pollution de l'eau, des sols, de l'air et la spéculation sur les céréales. Il est grand temps de réagir !
- 9. Etat des forêts et gestion des arbres : coupes volumineuses et tardives, engins de plus en plus lourds, camions défonçant les chemins forestiers, intervention des maires vis-à-vis de l'ONF, le sapin de Douglas dans la forêt de Ribeauvillé âgé de 130 ans environ, ayant une hauteur de 43 mètres et une circonférence de plus de 3 mètres
- 10. Cas du chamois prélevé sur une chasse privée. L'activité humaine limite de plus en plus l'habitat de ce montagnard naturel (il y aura un plan de chasse).
- 11. Formation venaison : le 24 mai 2014 à Bassemberg
- 12. ONF - Critiques sur les coupes, le repeuplement, le ras le bol contre les directives de leur propre hiérarchie : on nous demande de couper toujours plus et il faut à tout prix atteindre les volumes de coupes ; ceci implique un profond malaise et une certaine révolte. Il est grand temps d'élaborer des plannings des futures coupes avec les Présidents de chasse et la Mairie.

#### G. Intervention de Monsieur Paul STRUB Chasseur et Sylviculteur

- a) Explications sur la régénération naturelle des forêts
- b) Conseils pour bien gérer la forêt (espèces, proportions...)
- c) Classification des dégradables
- d) Définition du plan de coupe, du plan d'entretien et du plan de repeuplement

#### H. Opération « Pierre à sel »

L'opération est maintenue pour l'année à venir.

#### I. Subventions

Une somme de 250,00 €uros est accordée à l'UDUCR

Une somme de 76,00 €uros est accordée à la Croix Rouge (ambulance)

#### J. Intervention de Monsieur Jean Claude CUNTZMANN, Officier de Louveterie

Monsieur Cuntzmann déplore qu'il n'y ait eu que 3 demandes d'autorisation de tir de nuit pour les sangliers.

Chasseurs responsables et irresponsables. Rappel du cahier des charges.

Monsieur CUNTZMANN insiste auprès de chasseurs afin qu'ils consultent les maires à propos des points suivants :

- schémas départemental d'agrainage

- zones de captage d'eau
- peuplement dégradable
- suppression des postes d'agraineage

#### K. Intervention de Monsieur Gérard BRONNER, Secrétaire de la Société Locale des Chasseurs des Trois Massifs du Sud

Monsieur BRONNER nous invite à son Assemblée générale le 9 avril 2014 au Club de Tir d'Obernai. Le thème traité par un juriste sera le suivant : « Comment prendre sa chasse : en son nom personnel, en association, en société... »

#### L. Intervention de Monsieur Albert HAMMER, Délégué départemental de l'UDUCR

Monsieur HAMMER fait part à l'assemblée que la dénomination **UNUCR** : Union Nationale pour l'Utilisation des Chiens de Rouge, devient **UDUCR** : Union Départementale pour l'Utilisation des Chiens de Rouge.

Monsieur HAMMER remercie le GGC pour le don.

Il nous rappelle que tout gibier blessé mérite une recherche et demande l'intervention d'un conducteur de chien agréé par l'UDUCR et qu'il faut au minimum, attendre 4 à 6 heures avant de commencer les recherches.

Monsieur HAMMER constate d'après les statistiques qu'il y a plus de recherches d'animaux blessés par rapport à l'année dernière. Il incite vivement les chasseurs à faire des contrôles de tirs et de continuer dans cette voie.

Monsieur HAMMER constate qu'il y a moins de gibier blessé et moins de recherches car les chasseurs s'entraînent, notamment au Stand de Tir de la Fédération à Geudertheim. Nous avons d'excellents résultats dans notre GGC et il félicite les chasseurs.

Quelques chiffres : 133 interventions pour cette année :

- 22 cervidés qui représentent 10 % du cheptel prélevé
- 12 chevreuils
- 98 sangliers
- 1 chamois

48 échecs mais 75 bêtes ont été retrouvées.

Monsieur HAMMER nous informe que la réussite de recherche avec nos équipages est de 60,98 %, alors que dans le reste de la France le taux de réussite est de 43 %.

#### M. Remise de livres : « Chasse et Découpe »

Le GGC par l'intermédiaire de son Président Monsieur Christian MULLER remet 6 livres à :

- Madame Frédérique MOZZICONACCI Conseillère générale du Canton de Villé
- Monsieur André BARTHELME, Maire de BASSEMBERG sortant
- Monsieur Emmanuel ESCHRICH nouveau Maire de BASSEMBERG depuis 2014
- Monsieur Gaëtan KNAECHT nouveau chasseur et garde diplômé
- Monsieur Daniel GROSS Maire de Saint Pierre Bois pour son rôle de médiateur
- Monsieur Maurice KUBLER Maire d'Albé dont la salle de la mairie fut mise à disposition gratuitement (siège social du GGC)

## N. PROJECTION D'UN FILM REALISE PAR MONSIEUR ALBERT HAMMER

Pour clôturer l'assemblée, Monsieur HAMMER, Délégué départemental de l'UDUCR, projette un film qui prête à réflexion, sur le comportement du chasseur après le coup de feu tiré sur un animal : « L'animal est'il blessé ou pas blessé ? »

Un grand merci à Monsieur HAMMER.

Le Président remercie les personnes présentes ainsi que celles ayant participé de près ou de loin à l'organisation de cette journée et invite l'assemblée au traditionnel sanglier à la broche au Club de Foot à Triembach au Val.

Monsieur Hubert MASSENEZ, Président de l'A.S.T. chasseur un jour, chasseur pour toujours, nous combla avec l'apéritif, une belle salle et un service irréprochable. Une mention spéciale est décernée à Denis pour l'excellent sanglier à la broche, ainsi qu'à Adrien pour la découpe. Merci à tous et félicitations à l'Equipe !.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, la séance est levée à 12h00.

Le Président Secrétaire

  
Christian MULLER